

N°2019-1 / Mars 2019

////////////////////////////////////
TABLEAU DE B**RD**

LE MARCHÉ DU TRAVAIL
DES PERSONNES HANDICAPÉES

////////////////////////////////////
BILAN
ANNÉE  **2018**

FRANCE



agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

- Données de cadrage : la population handicapée - page 3
- Données de cadrage : l'OETH - page 4
- La demande d'emploi - page 5
- Cap emploi : les insertions - page 8
- Cap emploi : les maintiens - page 9
- La création d'activité - page 10
- Les contrats aidés - page 10
- Les contrats en alternance - page 11

SYNTHÈSE

Le ralentissement de la croissance pèse sur les créations d'emplois

L'activité économique a ralenti en 2018 avec une croissance de 1,6% après 2,3% en 2017. L'année 2018 a vu la création nette de 150 000 emplois salariés (après 327 000 en 2017), tous les secteurs participant à cette dynamique excepté l'intérim. Le taux de chômage a légèrement reculé en 2018 pour se situer à 8,8% de la population active. En dépit d'un contexte économique international incertain, il pourrait poursuivre sa décline en 2019 du fait du ralentissement tendanciel de la population active.

Un nombre de demandeurs d'emploi handicapés dont la croissance ralentit mais une ancienneté moyenne d'inscription qui continue de s'allonger

A fin décembre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) s'élève à plus de 515 000, niveau quasiment stable en un an après des années de hausse continue. Les DEBOE, qui représentent près de 9% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec un âge élevé (50% ont 50 ans ou plus contre 26% pour le tout public) et un plus bas niveau de formation (35% ont un niveau bac ou plus contre 52% pour le tout public). Ces difficultés se matérialisent par une forte ancienneté d'inscription au chômage : 832 jours en moyenne (+28 jours en un an), soit plus de 200 jours de plus que pour l'ensemble des publics.

Le nombre d'insertions de personnes handicapées accompagnées par les Cap emploi est stable en 2018

En 2018 comme en 2017, les Cap emploi, qui accompagnent vers l'emploi près de 180 000 personnes, ont contribué à plus de 84 000 recrutements de travailleurs handicapés dont 16 000 CDI. Les recrutements, dont 52% concernent des femmes, progressent légèrement pour les employeurs privés (+2%) mais ils diminuent de 7% pour les employeurs publics. Le nombre de maintiens dans l'emploi est en diminution (-12% en un an), les Cap emploi ayant réalisé plus de 19 000 maintiens en 2018 (dont 51% concernent des femmes). Six mois après le maintien, 86% des personnes sont toujours en poste dans l'entreprise. Les résultats en termes d'insertions et de maintiens dans l'emploi interviennent dans un contexte marqué en 2018 par la forte diminution des contrats aidés et par la rénovation de l'offre de services des Cap emploi (avec la reprise de l'activité Sameth par les Cap emploi).

Dans un contexte de hausse continue du nombre de personnes reconnues handicapées

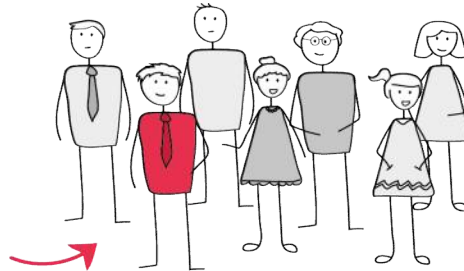
En 2017, 2,8 millions de personnes ont une reconnaissance administrative de leur handicap, soit 7% de la population totale. La hausse du nombre de personnes reconnues handicapées (+400 000 en 4 ans) s'accompagne d'un pourcentage stable de personnes en emploi et au chômage. Le taux de chômage reste deux fois supérieur au tout public (19% contre 9%) et 35% des personnes handicapées sont en emploi, soit 981 000 personnes.



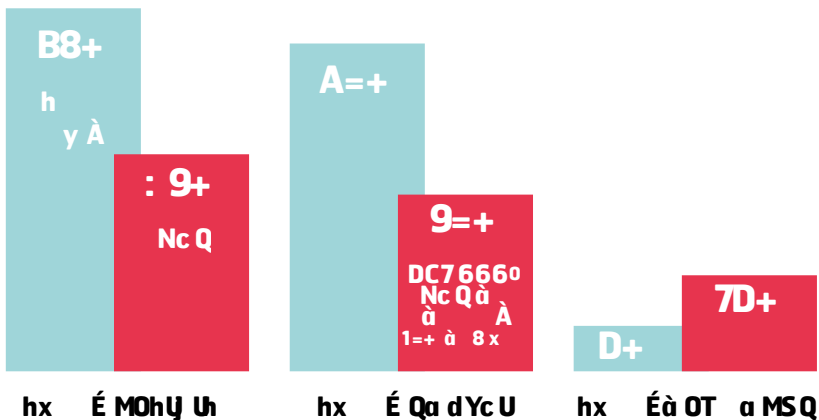
YQg N b RDUUf Qg PQYc NYUSMhÙt b P Qa dYc U.Nc Q/ gi f YQa Mf OT Pi hf Mj MUY

2,8 millions de BOE en 2017
ont une reconnaissance
administrative du handicap
+ 400 000 BOE en 4 ans

Ils représentent **7%** de la population
totale des 15-64 ans



YQg hMi mP MOhY Uh 2P Qa dYc UQh PQ OT a MSQ
PQg Nc Q Qh Pi hci h di NYU

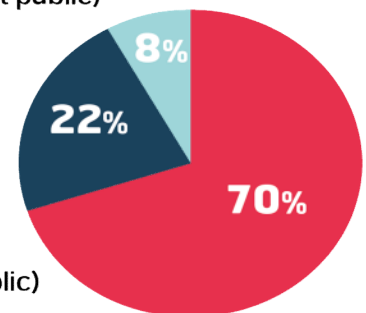
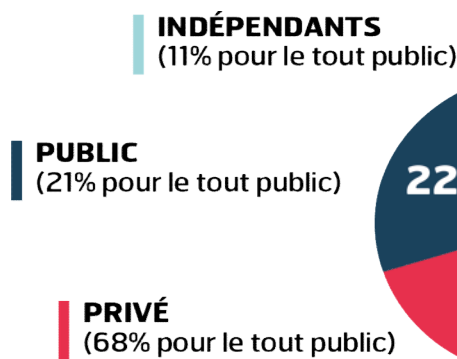


* Quels que soient la taille de l'établissement (+ ou - 20 salariés) et le secteur (privé / public).

L'enquête emploi

L'enquête emploi est une enquête en continu réalisée par l'Insee. Elle permet de mener des analyses de la situation des personnes sur le marché du travail. Elle porte sur les personnes de 15 ans et plus résidant en ménages ordinaires, c'est à dire hors collectivités (en particulier les personnes handicapées vivant en institutions spécialisées). Dans le cadre de l'enquête emploi, un module de 4 questions sur la santé au travail a été intégré (problèmes de santé, état de santé en général, limitations, reconnaissance administrative).

YQ ghMhi h PMb g Y Qa dYc UPQg Nc Q e n



YQg OTURRf Qg OY g

459 100 salariés handicapés
 (+25% en 5 ans)
 dont 31% dans les 12 100
 établissements sous accord agréé.

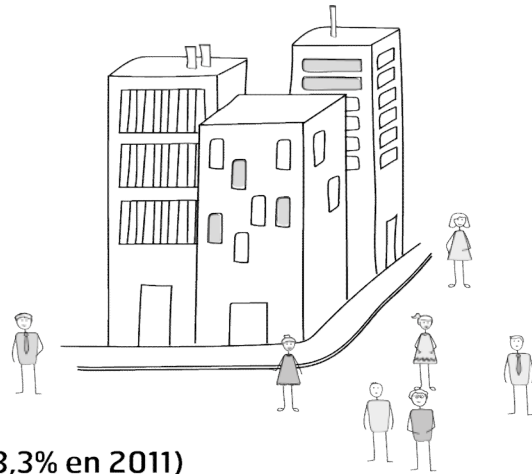
102 100 établissements
 privés assujettis (+2% en un an)

Taux d'emploi direct
de travailleurs handicapés

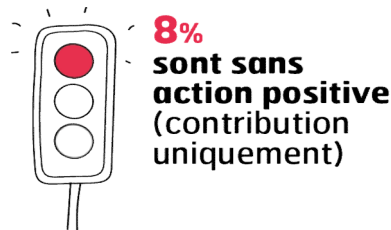
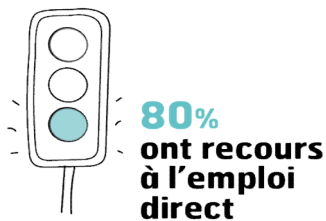
3,5% : en ETP (3,0% en 2011)

3,8% : en unités bénéficiaires, légal, (3,3% en 2011)

4,7% : en personnes physiques, (4,0% en 2011)

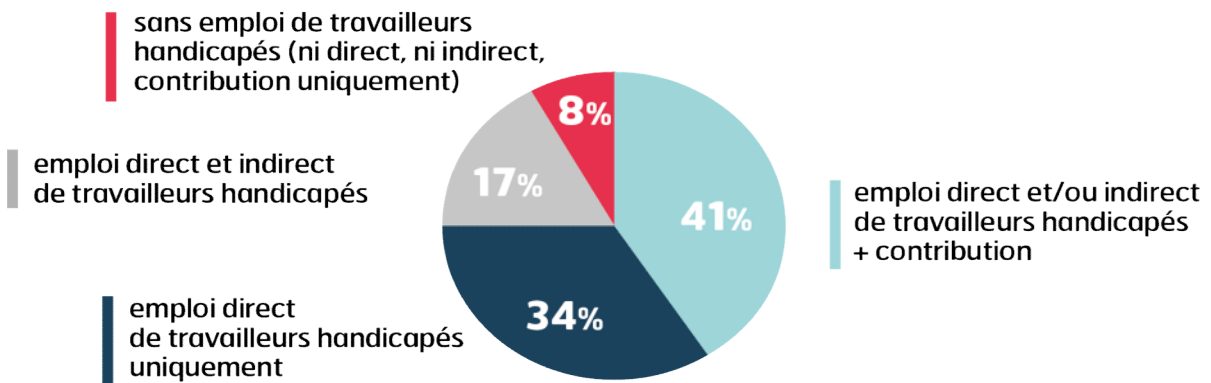


YQg hMNYUjgQa Qb hg gMb g MOhL: b dc gUhY Q Qh
 MnMb h f QOc i f g Y Qa dYc UPUf QOh

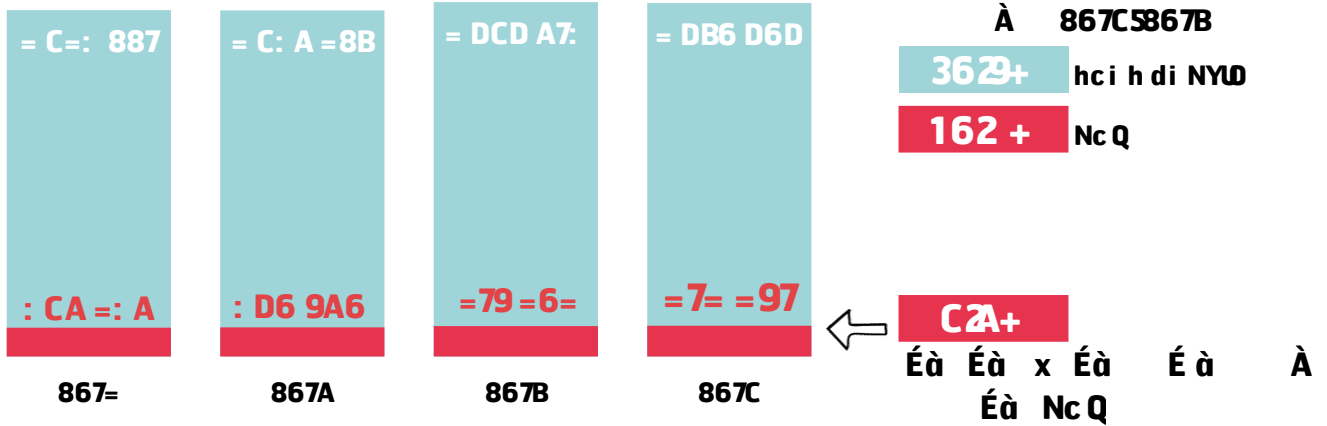


Taux d'emploi direct
 salariés handicapés
 effectif global
 d'assujettissement
 de l'ensemble des
 établissements
 (y compris ceux sous accords)

YQg a cPMYU h g PQf dc bgQPQg hMNYUjgQa Qb hg
 df Uj g Mggi VQhUj Yc QhT



j c Yi hÛ b PQg PQa Mb PQi f g P Qa d Yc U.' x 4M2Z0/



Point de vigilance

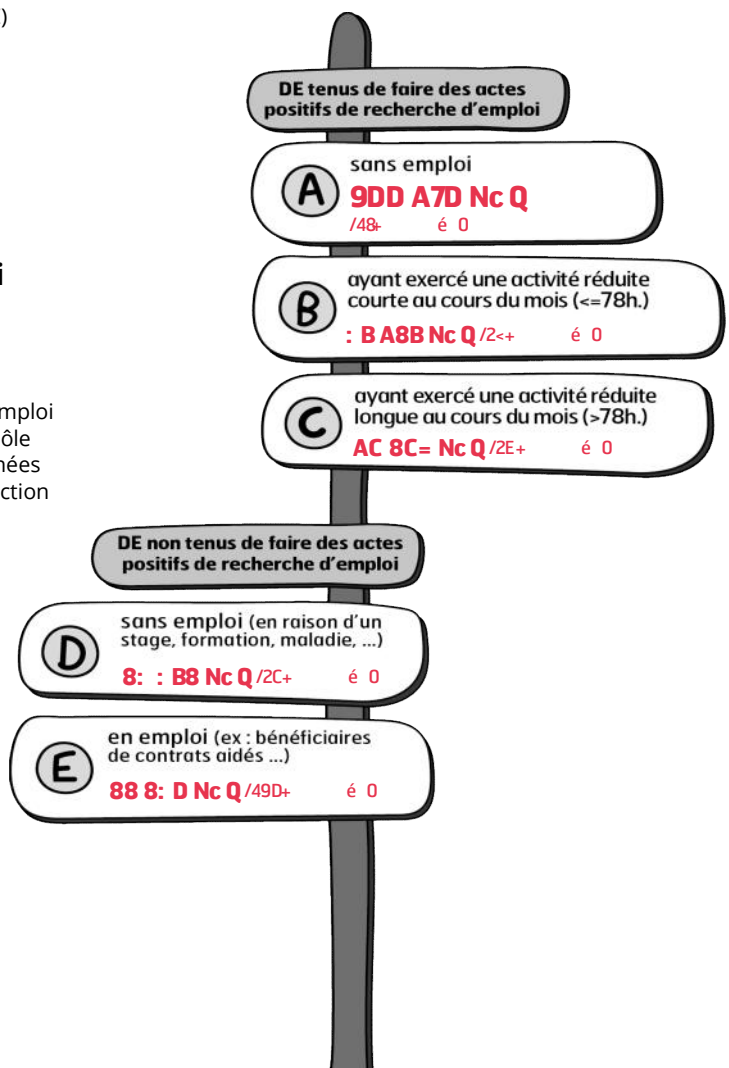
Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi



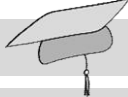

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi
TP : tout public.


QRRQOhURg dMf OMh Sc f UQ PQPQa Mb PQi f g P Qa d Yc U





OMf MOh f UjhLèi Qg PQg PQa Mb PQi f g P Qa dYc U.PQ/

Nc Q	h	y À .hd/
: C+	 UTe e Tm	=8+
=6+	B7 Pf mTn 2 	8A+
9=+	 QPR Tn 2	=8+
86+	f ϕTPo I RPh	7: +
9=+	UPQdT f ϕTPo ST i oPddkRPngf /e Pf gTopl T3gm8Te hdgs f gf i oPddkO	8B+
=D+	ST SThomPo e gđ mof Pf	: C+
8: +	ST SThomPo e gđ mnl gamPf m	7A+
C98 È	Pf Rdff Tn e gsTf f T S đ mRl dhnqf Po RY e PVT 	A96 È

YQg Pc a Mub Qg df c RQggL: b b QYg YQg d Yi g f QOT Qf OT g dMf YQg PQNc Q

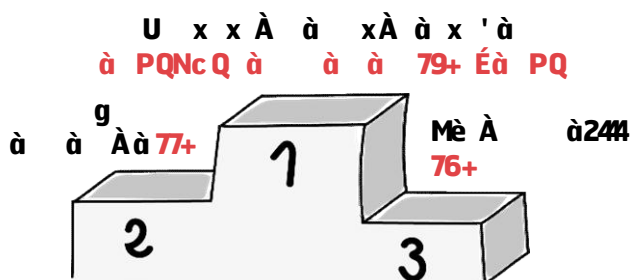
- 

gQf j WQg YMdQf gc b b Q Qh YMOc YYQOhU Uh
8=+ ô STQgT ê ê ôé ê ô é /98+ nh0
- 

gi ddcf h YQbhf Qdf UjQ
7=+ ô STQgT ê ê ôé ê ô é /89+ nh0
- 

Oc a a Qf OQZj Qb hQ Qh Sf Mb PQ PUjhf UNi hL: b
77+ ô STQgT ê ê ôé ê ô é /8A+ nh0

YQg Pc a Mub Qg df c RQggL: b b QYg dMf a UYQgei QYg YQg PQNc Qgc bh gi f 3f Qdf gQb h g

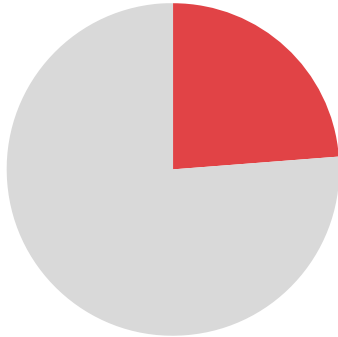


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 8,6% de l'ensemble des DE

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.
 L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

YQg PQa Mb PQi f g P Qa dYc UN b RUDUMf Qg PQ YMMT



8: +

Éà PQNc Q y

/ é è é

éÀÀÀ Éà MMT

ô ê é é è 0

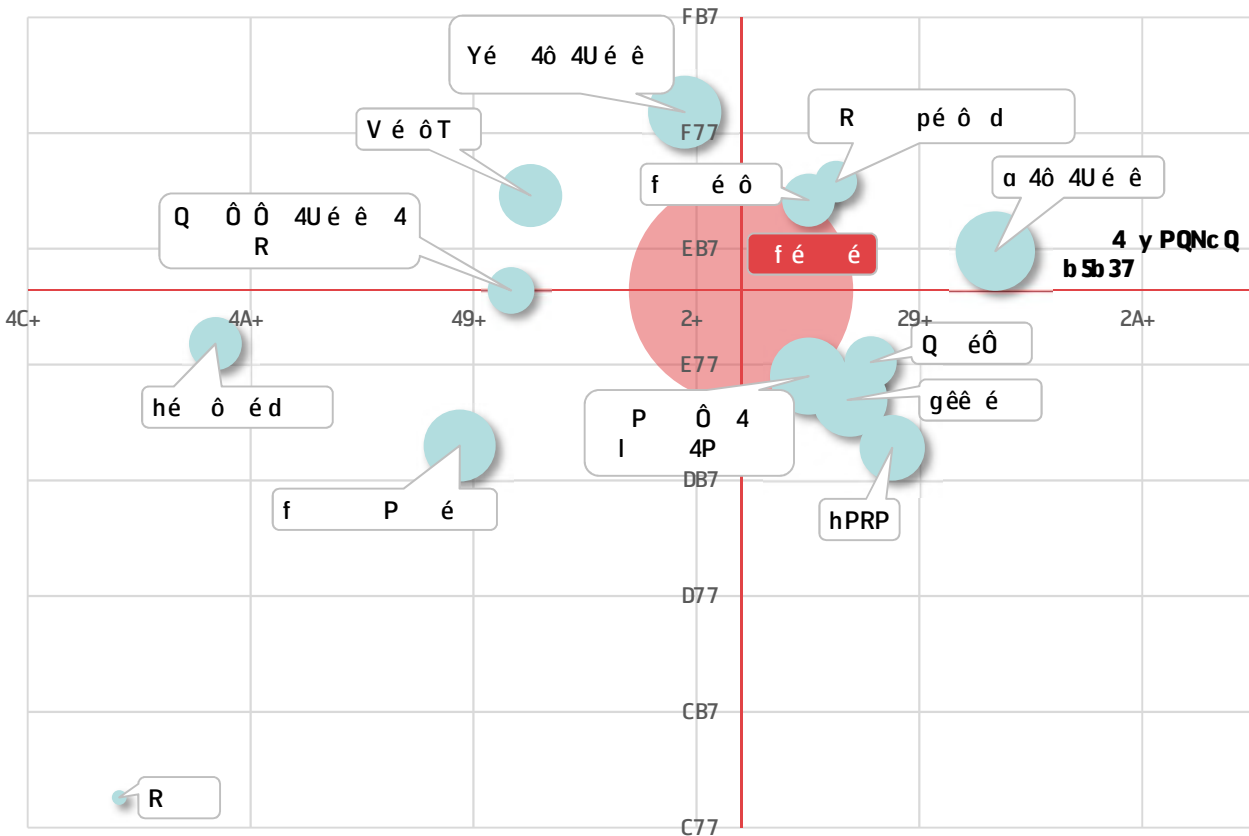
H787A: BPQNc Q

YQg PQa Mb PQi f g P Qa dYc UQb f SUt b / 0

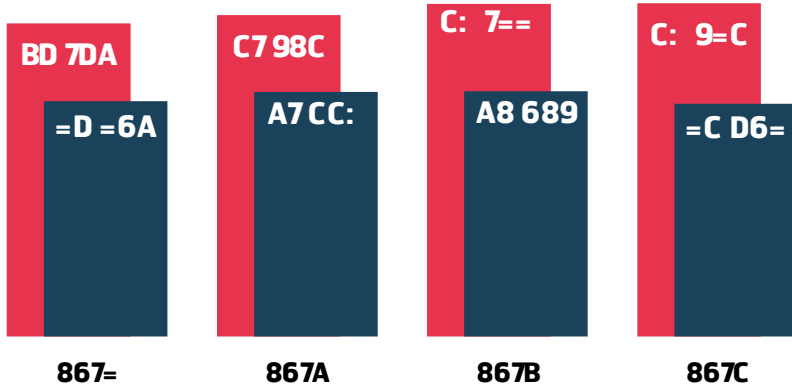
Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement des régions par rapport à la moyenne nationale selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

M'À à 4ÉÀ ' À À x
'ô xèàà È



j c Yi hUt b PQg d YMOQa Qb hg OMd Qa d Yc U



À 867C5867B

16B+

hc hMY d YMOQa Qb hg

3= 25+

Oc bj Qb hUt b b QYg

Les Cap emploi

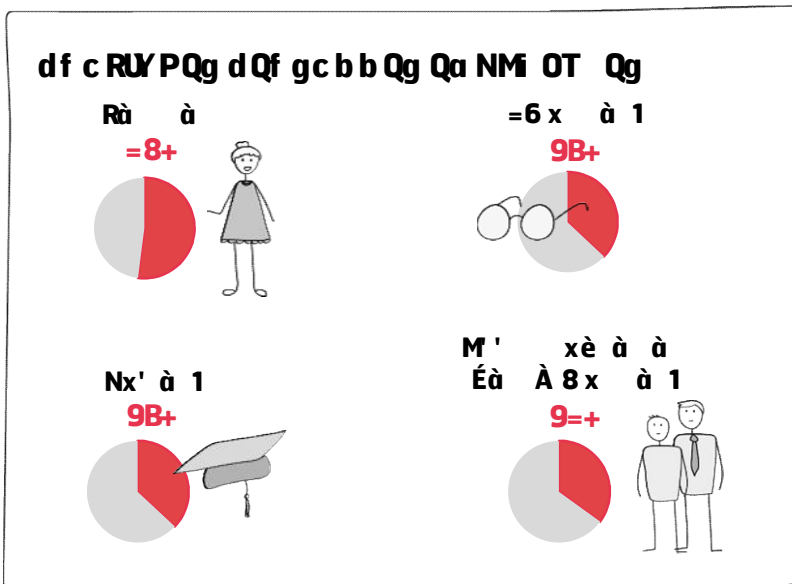
Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité consolidés à fin décembre 2018.

Les placements conventionnels :

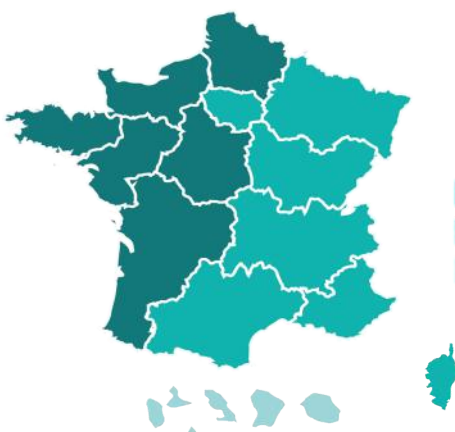
On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.



OMf hc Sf Md TLQE

b c a Nf QPQ d YMOQa Qb hg Oc bj Qb hUt b b QYg
dci f 766 dQf gc bb Qg MOOc a dMSb Qg

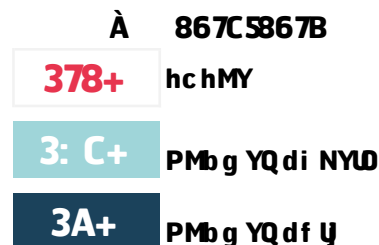
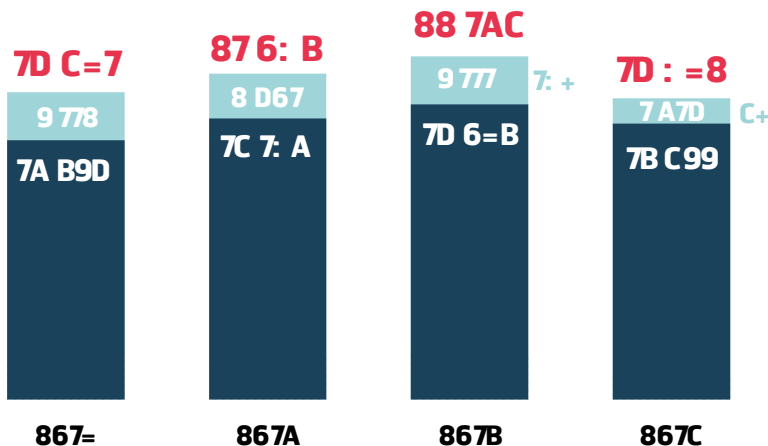


OMf MOh f UyhUi Qg
PQg d YMOQa Qb hg
Oc bj Qb hUt b b QYg

8B+	RSa
18 À à	x
8B+	Rgf nl PnmPδ ml
379 À à	x
88+	Te hdgs Tol mho QdRm
38 À à	x
7C8=	RI Pnçgf mS PRnççn
17B+ à	x

* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels

j c Yi hUt b Pi b ca Nf QPQa MUb hQb g PMbg YQa dYc U



Rà à
=7+

44Qh PQg
Qb hf Qdf UjQg
/ è
ô é
ô è 0

=6 x à 1
: B+

U É À
88+

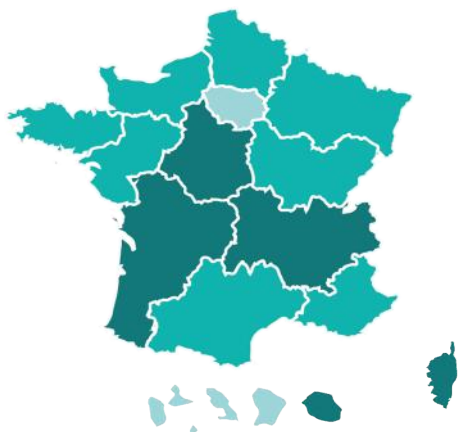
Nx' à 1
: D+

Mè À à
C+

df c RUY PQg
dQf gc b b Qg
a MUb hQb i Qg
PMbg YQa dYc U

xy486 x 4à 1
AC+

OMf hc Sf MdT QEb ca Nf QPQa MUb hQb g
dci f 766 666 MOhURg Qb Qa dYc U



Moyenne France entière : 77

- 102 à 165
- 68 à 99
- 13 à 48

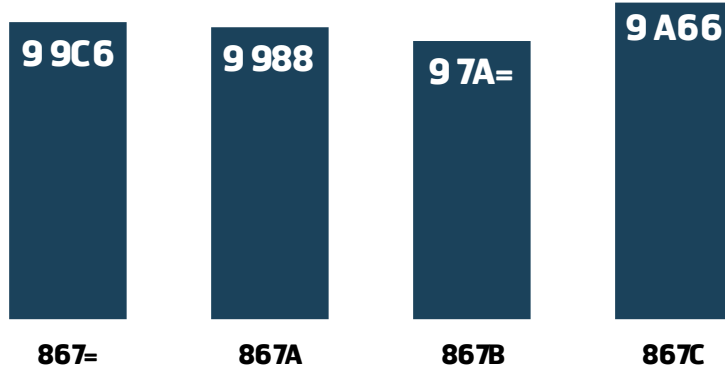
gUhi MhUt b PQg dQf gc b b Qg
A a c Uj Mdf g YQa MUb hQb



SONT TOUJOURS EN POSTE
DANS L'ENTREPRISE

* Actifs en emploi : source Insee, 3ème trimestre 2018

j c Yi hÛ b Pi b ca Nf QPQOf MhÛ bg P MOhÛ Uh MUP Qg dMf YMSQRUIT



À 867C5867B
17: +

OMf hc Sf MdT QEb c a Nf QPQOf MhÛ bg P MOhÛ Uh
/é ô Â é ê é PÔ Â Odci f 76 666 PQNc QO



Moyenne France entière : 70
101 à 399
52 à 85
17 à 48

OMf MOh f ÛhÛi Qg PQg
Of MhQi f g P MOhÛ Uh MUP g
RÛ Mb OU f Qa Qb h dMf YMSQRUIT

9B+	Ute e Tm
18 À à x	
: : X	VT e gs Tf
97+	B7 Pf mTn 2
18 À à x	
==+	QPR Tn 2

* DEBOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité.

Qui peut en bénéficier ? Toute personne handicapée.

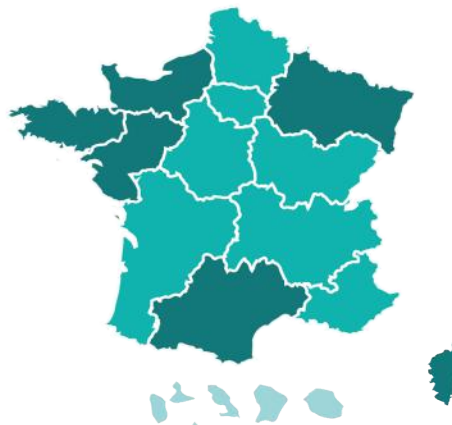
Quel montant ?

L'aide est forfaitaire et son montant est de 5 000 €.

YQg Oc b hf Mhg MUP g

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

**OMf hc Sf MdT QEdMf h PQg Nc Q
PMb g YQg Oc b hf Mhg Oi ÛOMQ**



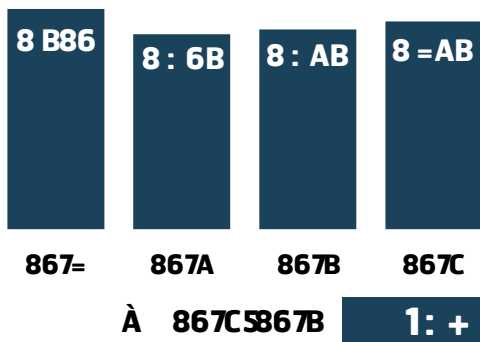
Moyenne France entière : 16,5%
(en 2017 : 16,0%)
= 20 380 CUI-CAE BOE
(-41% par rapport à 2017)
20,2% à 30,3%
11,9% à 19,4%
1,3% à 3,1%

Mddf QbhÛgMSQhci h di NYD

968 9C6 ' x à 867C
.1C+ à x /

Source Dares, données de flux, France entière
(nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé)

j c Yi hÛt b PQg Qb hf Qg Qb
Oc b hf Mh P Mddf QbhÛgMSQ
.xÆ éÀx 'À à à x MèàèÀ ô/



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat d'apprentissage est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 3 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

Pc bb Qg ei MYhMhÛ Qg

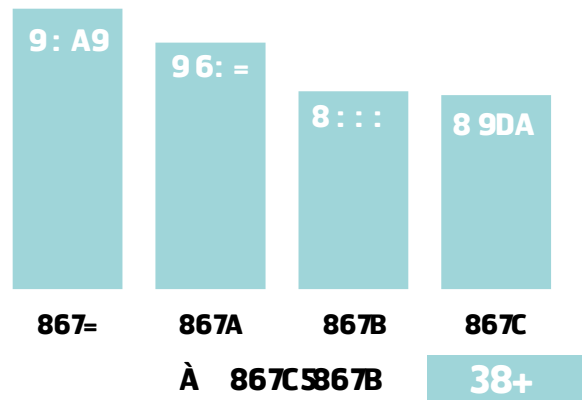
UÛe e Tm	8A+
VT e gs Tf	86 x
4 ST Æ Pf m	9C+
	3: À à x
QPR Tn 2	7=+
	39 À à x
YPf SdRPh e Tf nPd	97+
YPf SdRPh Rg Vf andJ	88+
97 nPdPI a mTn 2	8A+
4 ST 87 nPdPI a m	A9+
nTl nPd T	A6+

df c RQggÛt bb MYÛMhÛt b hci h di NYD

89= 9DD ' x à 867C
.178+ à x /

Source Dares, données de flux, France entière
(nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé)

j c Yi hÛt b PQg Qb hf Qg Qb
Oc b hf Mh PQdf c RQggÛt bb MYÛMhÛt b
.xÆ éÀx 'À à à x MèàèÀ ô/



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat de professionnalisation est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 4 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

Pc bb Qg ei MYhMhÛ Qg

=6+	UÛe e Tm
9C x	VT e gs Tf
9=+	AB Pf mTn 2
1: À à x	
=6+	QPR Tn 2
3: À à x	
=8+	YPf SdRPh e gnTol
8: +	e PdPSd̄m̄f pPdδPf nTm
A9+	97 nPdPI a mTn 2
3= À à x	
C=+	nTl nPd T



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie